

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 96 (1998)

Heft: 2: g

Vereinsnachrichten: STV-FVG Fachgruppe Vermessung und Geoinformation = UTS-MGR Groupement professionnel en mensuration

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VSVF/ASPM/ASTC

Verband Schweizerischer Vermessungsfachleute
L'association suisse des professionnels de la mensuration
L'associazione svizzera tecnici del catasto

Walter Sigrist Maire de Mellingen

Notre rédacteur Walter Sigrist l'a prouvé: certains membres ASPM ne font pas que laisser les autres s'occuper de Lobbying, mais mettent eux-mêmes la main à la pâte. Ainsi, le 23 novembre 1997, Walter a été élu président (ou syndic, ou maire, si vous préférez) de sa ville de Mellingen, et ce, haut la main, au premier tour de scrutin déjà.

Mellingen, petite ville des Kybourg, située au bord de la Reuss, compte 4'200 habitants. En 1996 Mellingen fêtait le 700e anniversaire de l'obtention de ses franchises, droits accordés par le grand-duc Albrecht d'Autriche. Les problèmes que Mellingen doit aujourd'hui résoudre sont analogues à ceux d'autres villes de cette taille: maintien de la vieille ville, circulation, problèmes dus aux modifications démographiques de la commune, etc.

Cher Walter, nous savons que tu possèdes l'énergie, la capacité de t'imposer, la prudence, la circonspection et la perspicacité nécessaires à l'accomplissement de ta tâche. Nous te faisons confiance: tu continueras ton engagement en faveur de notre branche aussi en tant que président de ta ville de Mellingen. Nous espérons que ton exemple fasse ici et là des émules parmi nos collègues, masculins et féminins, et nous te souhaitons beaucoup de plaisir, de satisfaction et de persévérance dans ton nouveau travail.

M. Kämpfer

Bezugsquellenregister auf Internet

<http://www.vpk.ch>
Sichern Sie sich einen direkten Link zu Ihrer Homepage:
e-mail: verlag@vpk.ch

Références des fournisseurs sur Internet

<http://www.vpk.ch>
Assurez-vous une liaison directe à votre homepage:
e-mail: verlag@vpk.ch

STV-FVG / UTS-MGR

Fachgruppe Vermessung und Geoinformation
Groupement professionnel en mensuration

Séminaire de police des constructions

Jeudi, 12 mars 1998 à l'école d'ingénieurs d'Yverdon-les-Bains

Présentation du projet de séminaire et du comité d'organisation

Initiative du groupement des ingénieurs ETS en génie rural et mensuration (GP-MGR) de l'Union Technique Suisse. Introduction et présentation du comité par C. Müller et Madame Ryf, secrétaire romande de l'UTS.

Buts et contenu du séminaire

But:

Sensibiliser les responsables politiques des communes vaudoises au traitement et suivi d'un dossier de demande de permis de construire ainsi qu'aux généralités liées à la police des constructions.

Contenu:

Nous aborderons les généralités par thème en matière de police des constructions sur la base d'un exemple concret. L'idée est d'offrir un survol des domaines principaux par des spécialistes et donner à chaque participant l'occasion de collecter les références des outils liés à la police des constructions et de rencontrer les acteurs en la matière. Un plan cadastral illustrera le cas concret.

Publicité auprès des communes, annulations en cas de participation insuffisante

Outre un courrier expédié à chaque commune avec un dépliant et une lettre d'accompagnement, l'information sera diffusée

Un cours destiné aux élus communaux La construction de A à Z



Le Veytausien Christian Müller (photo) a mis sur pied, en collaboration avec l'administration cantonale, un séminaire sur la police des constructions. Destiné avant tout à faciliter le travail des conseillers municipaux et des techniciens communaux, ce cours est ouvert à tous..... 9

La Presse Riviera/Chablais, 19 décembre 1997.

dans les journaux suivants: Les journal de l'Union des Communes Vaudoises, Affaires Publics et Gestion Communale, Entreprise (entrepreneurs), Propriété (chambre vaudoise immobilière), Informations aux associations des secrétaires communaux, AVIATCO, quotidiens (24H, La Côte, Nord Vaudois, La Presse), et pour les ingénieurs: le journal de la SIA, la Revue Technique Suisse (RTS organe officiel de l'UTS) et la revue MPG.

C'est à fin janvier 1998 que nous enverrons la correspondance aux communes avec simultanément un communiqué de presse aux journaux susmentionnés. En cas de très faible participation (inférieur à 30 personnes), nous serions dans l'obligation d'annuler ce séminaire (voir également le point 7 de l'ordre du jour).

Constitution du polycopié + annexes, délai de remise des textes

Chaque orateur est prié de préparer un texte qui sera relié et remis à chaque participant. La limite en nombre de page est fixée dans le tableau en annexe. Le minutage du temps de parole est également prévu afin d'avoir une bonne gestion du temps. Monsieur Schneider sera chargé de faire respecter ces temps de parole. Il est vivement souhaité que chaque orateur mette à disposition un cahier, une brochure, des adresses, un CD ROM ou des informations sur des cours qui pourraient intéresser les participants. Afin de pouvoir photocopier et relier ces textes il faudra impérativement qu'ils soient remis au secrétariat de l'UTS à Lausanne avant la date du 25 février 1998 dernier délai.

Modèle des textes (format, marge, police des caractères, titres)

Par souci d'unité de présentation, il est fortement souhaité que chaque orateur rédige son texte polycopié selon la présentation décrite en annexe.

Indemnités de transport et de participation

Un budget a été établi. Le comité d'organisation a pensé rétribuer chaque orateur pour ses frais de transports et divers, par une somme forfaitaire de fr. 100.–. Les prix de l'inscription pour chaque participant sera comprise entre fr. 100.– maximum fr. 150.–. Une participation de 80 personnes serait considérée comme bonne. La limite de l'auditoire de l'EINEV est d'environ 250 personnes. Un sponsor devrait être approché pour la couverture des frais minimums nécessaires à l'organisation de ce séminaire. La proposition du comité serait une assurance (Vaudoise assurance ou ZH assurance).

Apéritif après le séminaire et repas en commun

Un apéritif sera organisé et offert par le GP-MGR à l'issue du séminaire. Le comité propose de partager une assiette entre nous après l'apéritif dans un établissement à définir à Yverdon. Ce modeste repas sera éventuellement pris partiellement en charge par le séminaire (en fonction de la participation).

SIA-FKV / SIA-GRG

Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure
Groupe spécialisée des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres

Protokoll der Jahresversammlung

11. September 1997 in Ecublens

Anwesende: W. Stockmann, Vorsitzender, B. Benes, M. Forrer, N. Herold, R. Landolt, A. Lüscher, P. Simonin, Aktuar, W. Wanner, R. Zurwerra, und C. Hugentobler, Mitglieder des Vorstandes. Weitere Mitglieder: 27

1. Begrüssung und Bezeichnung der Stimmzähler

W. Stockmann eröffnet um 16.30 Uhr die Versammlung. Er heisst alle Teilnehmer willkommen und begrüsst die anwesenden Herren H. Baldinger, Vertreter des SVVK (in Stellvertretung von R. Sonney, der sich entschuldigt hat), Luigi Righitto, Vertreter der GF-SVVK (in Stellvertretung von H. Hofmann, der sich entschuldigt hat) und Michel Rubattel, Vizepräsident der Waadtländer Sektion des SIA. Zwölf Mitglieder haben sich entschuldigt. Jürg Götsch wird als Stimmzähler bezeichnet.

2. Protokoll der Generalversammlung vom 25. September 1996 in Schaffhausen (VPK 2/97)

Das Protokoll der letzten Generalversammlung wird ohne Bemerkungen und mit Dank an seinen Verfasser genehmigt.

3. Jahresbericht des Präsidenten

W. Stockmann berichtet den an die Mitglieder verschickten Bericht. Die zweitägige Vorstandssitzung wird am 24. und 25. September 1997 im Kanton Jura stattfinden. Der Bericht des Präsidenten wird von der Versammlung einstimmig genehmigt.

4. Rechnung 1996, Revisorenbericht

Die Rechnung 1996 sowie die Bilanz sind mit der Einladung zur Generalversammlung den Mitgliedern zugeschiedt worden. R. Landolt, Kassier, stellt die Rechnung vor. Die Gesamtausgaben belaufen sich auf Fr. 17 413.95, die Gesamteinnahmen auf Fr. 19 282.75, woraus sich ein Einnahmenüberschuss von Fr. 1868.80 ergibt.

Nach Verlesung des von R. Ehrensperger und Ph. Sandoz verfassten Revisorenberichtes genehmigt die Versammlung die Rechnung einstimmig.

5. Voranschlag 1998

R. Landolt stellt den Voranschlag 1998 vor, der mit identischen Beträgen für Ausgaben und Einnahmen ausgeglichen ist.

W. Stockmann erinnert an den Finanzierungsmodus für die Wegleitung 83. Nach Abzug einer Subvention von 90% bleibt zu Lasten der Fachgruppe ein Betrag von Fr. 35 000.–. Ein Betrag von Fr. 10 000.– ist sowohl im Budget 1997 als auch im Budget 1998 eingesetzt. Der restliche Betrag wird durch Sponsoring der Firma Kost Partner Sursee (Fr. 10 000.–) und den Verkauf der Broschüren (Fr. 5000.–) abgedeckt.

Ph. Brahier will wissen, ob das Risiko besteht, den Kreditrahmen für diesen Auftrag zu überschreiten. W. Stockmann antwortet, dass der Vertrag vorsieht, dass die Kredithülle nicht überschritten werden kann.

Die Versammlung genehmigt den Voranschlag 1998 ohne Vorbehalt.

6. Wahl von zwei Mitgliedern in den Vorstand

W. Stockmann teilt der Versammlung den Rücktritt von zwei Vorstandsmitgliedern mit, nämlich von M. Forrer und P. Simonin. Für deren Nachfolge sind zwei Mitglieder angefragt worden, nämlich Alberto Lucchini und André Eisenring.

A. Lucchini, 1961 geboren, hat an der Abteilung für Kulturtechnik an der ETHZ studiert und sein Diplom 1984 sowie sein Geometerpatent 1986 gemacht. Seine Berufspraxis umfasst folgende Tätigkeiten: amtliche Vermessung, Güterzusammenlegung, Meliorationen, Gemeindeingenieurwesen, Trinkwasserversorgung, Abwasserreinigung, Ortsplanung, Strassenbau. Gegenwärtig arbeitet er in einem Bauingenieurbüro.

A. Eisenring, 1949 geboren, hat sein Bauingenieurstudium an der ETHL absolviert. Er hat anschliessend ein Postgradestudium in operationeller und angewandter Hydrologie am Institut für Kulturtechnik an der ETHL gemacht.